

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RED., ADM. et PUBL., La Chaux-de-Fonds: Parc 103 tél. réd. (039) 310 88, tél. adm. et publ. (039) 310 87 CCP 23-313, Lausanne: Saint Pierre 1 tél. (021) 22 69 70 CCP 10 8300 Genève: Argand 4 tél. (022) 32 42 40 CCP 12 2715 ABONNEMENTS: 1 mois Fr 4.50, 3 mois Fr 13 — 6 mois Fr 25 — 1 an Fr 50 — LE NUMERO 30 ct Rédacteur en chef responsable Willy Brandt

Retrouverons-nous les mécontents lors de la votation sur le droit au logement?

Nous nous refusons à croire qu'il y ait en Suisse 557 714 citoyens ayant approuvé les idées xénophobes de J. Schwarzenbach. Nous sommes par contre convaincu qu'une majorité de ce plus d'un demi-million de Suisses, a voté oui pour marquer son mécontentement, face à l'attitude patronale et aux décisions des autorités fédérales en matière de politique sociale. Ceci malheureusement sans se soucier des répercussions réelles qu'aurait eues l'acceptation de l'initiative et sans se soucier non plus de faire payer l'objet de son mécontentement à plus de 300 000 étrangers, qui n'ont aucune influence sur notre politique sociale confédérale.

Nous devons nous réjouir par contre du fait que 654 578 Suisses ont pris la peine de réfléchir, ont jugé qu'humainement, ils ne pouvaient pas condamner des innocents, ni se désintéresser de leur propre avenir économique. Lorsque le mécontentement prend le pas sur la raison il est inutile de se boucher les yeux pour ne pas voir la situation en face. Il faut que nos autorités comprennent enfin, que le temps des palinodies, des compromis résultant d'autres compromis, qui marque le problème de la protection des locataires devant les Chambres fédérales est terminé. Et qu'il en est de même du marchandage intensif qui s'organise chaque fois qu'une amélioration sociale est en discussion.

A PROPOS...

Ainsi donc, l'initiative Schwarzenbach a été repoussée. Avouons « qu'on aura eu chaud »!

Mais prenons bien conscience que le refus de l'initiative n'est que la première étape, nécessaire mais insuffisante, de la bataille qu'il faut maintenant poursuivre.

Il me semble en effet qu'il y a deux manières d'interpréter les 560 000 oui qui ont soutenu Schwarzenbach, en dépit de toutes les propagandes, de l'effort de tous les partis, syndicats, groupements professionnels, églises, et j'en saute; et deux conclusions à tirer, l'une fautive, et presque aussi désastreuse que l'eût été l'acceptation; et l'autre juste.

La première voie consisterait à conclure que les 560 000 ont voté oui par xénophobie, et qu'il faut donc, de manière moins draconienne peut-être, de manière plus souple, réduire peu à peu le nombre des travailleurs étrangers, en huit ans au lieu de quatre, en douze ans si l'on veut, comme le disait dimanche un conseiller d'Etat genevois.

La seconde voie consiste à prendre les 560 000 pour ce qu'ils sont: dans leur majorité, des citoyens qui n'ont rien contre les étrangers, contre les Italiens, les Espagnols, etc., mais qui ne trouvent pas de logement, qui se sentent éventuellement sinon menacés par le chômage du moins gênés dans leurs justes revendications salariales; qui se rendent compte en un mot que les travailleurs étrangers, par leur vulnérabilité, peuvent être utilisés à tout instant et jouer, quand bien même c'est à leur corps défendant, le rôle de « jaunes »...

Quant aux conclusions à tirer dans cette seconde perspective, d'autres plus compétents le feront mieux que moi.

JeanLouis CORNUZ.

L'action du Conseil des Etats dans la miniaturisation de la protection des locataires, a certainement apporté à J. Schwarzenbach une bonne partie de ses alliés d'occasion. On ne peut pas admettre, et ceci à juste raison, dans le monde des travailleurs, qu'une autorité fédérale qui ne représente en aucune façon l'éventail politique du pays, puisse imposer sa volonté au peuple suisse tout entier. Les propriétaires ont donc obtenu une protection maximum de leurs intérêts, tandis que les locataires doivent se contenter d'une dérisoire protection légale difficilement applicable.

Alors que les loyers augmentent à une cadence régulière, dans de trop nombreuses gérances on a mis à la charge des locataires de nombreux frais secondaires qui jusqu'ici étaient assumés par les propriétaires. On a pris aussi la mauvaise habitude de faire supporter aux locataires le quart ou la moitié des frais de remise en état et d'entretien des cuisines, chambres et vestibules, voire de se contenter de leur fournir la peinture et la tapisserie nécessaires à ces divers travaux. Ainsi le propriétaire gagne sur tous les tableaux.

Ce n'est pas l'aide de la Confédération, offerte jusqu'ici en faveur de la construction de logements, qui peut être considérée comme un stimulant, car les réserves émises à l'octroi des subventions sont telles que de nombreux cantons en sont réduits à ne pas pouvoir en user.

Les locataires ne sont pas les seuls lésés; depuis des années on discute sans fin de la possibilité d'instaurer une assurance maladie fédérale, sans aboutir jamais à autre chose qu'à des renvois successifs. On pourrait continuer l'énumération d'autres griefs, qui dénotent d'une manière irréfutable la volonté de la majorité des autorités fédérales de refuser au peuple le droit d'obtenir les avantages que devrait lui valoir la haute conjoncture.

Cette manière de faire, associée à la lenteur avec laquelle les associa-

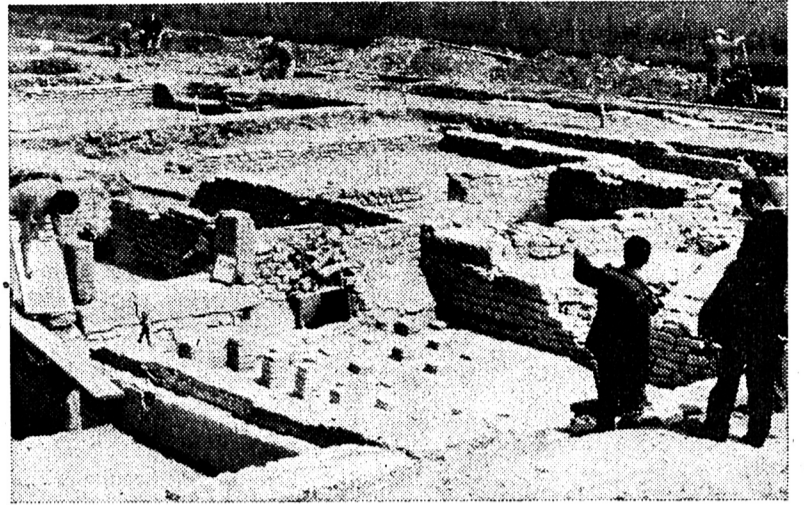
tions patronales acceptent la compensation de salaire qui devrait intervenir en corrélation avec l'augmentation du coût du prix de la vie, a favorisé incontestablement l'initiative Schwarzenbach. Les mécontents dont beaucoup, qui ignorent malheureusement l'importance des élections à tous les degrés, ne font pas l'effort de se rendre régulièrement aux urnes, sont sortis de leur torpeur à cette occasion. A travers la possibilité qui leur était offerte, ils ont manifesté leur mécontentement contre les autorités fédérales, contre le patronat, qui sont ce qu'ils sont par leur refus d'user de leurs droits électoraux en temps voulu. Espérons qu'au moment du vote fédéral sur l'initiative sur le droit au logement, ils ne seront pas à nouveau dans le nombre des abstentionnistes. Il vaut en effet beaucoup mieux user de ses droits au moment favorable, choisir les autorités avec discernement plutôt que de se lier à des causes indéfendables dont l'initiative Schwarzenbach est une illustration dangereuse. Eug. MALÉUS.

Le congrès des Femmes socialistes suisses à Montreux L'expression d'une volonté unanime

Le vibrant plaidoyer en faveur du suffrage féminin fait par Marie Boehlen, présidente de la Commission féminine centrale et la résolution qui en découle et qui fut acceptée par acclamation montrent que les femmes socialistes ont atteint une maturité politique totale. Elles ont pris conscience avec une acuité remarquable des responsabilités qui vont leur échoir si le peuple, après les Chambres, leur accorde l'égalité des droits politiques.

On pouvait s'attendre à assister à ce congrès aux escarmouches habituelles entre Romandes et Suisses alémani-

Importants travaux archéologiques à Avenches



Une équipe d'archéologues travaille environ neuf mois par année à Avenches à la découverte toujours plus étendue de ce qu'était la capitale helvétique sous l'empire romain. Notre photo: une vue partielle des fouilles, dans lesquelles un savant est en train d'établir un relevé.

Politique conjoncturelle: Indécrottable Sénat!

Les travaux des Chambres fédérales ont repris lundi soir. Au Conseil national, le président Eggenberger a commenté la votation fédérale de la veille en disant que la majorité des citoyens ont donné la priorité aux sentiments humains. Toutefois, une stabilisation de l'effectif des travailleurs étrangers ne suffit pas, a-t-il dit; il faudra une réduction.

Le conseil a ensuite achevé l'examen du rapport de gestion du Conseil fédéral pour 1969, qui a été approuvé après quelques explications de M. Bonvin sur le problème du réchauffement de l'eau en aval des centrales nucléaires.

Le rapport de gestion des PTT a également été approuvé. M. Bonvin a donné l'assurance que les travaux pour l'installation de la deuxième et de la troisième chaîne de télévision se seront pas retardés pour des rai-

sons conjoncturelles. Le conseil a abordé ensuite le rapport de gestion des CFF, dont il poursuit l'examen aujourd'hui.

Quant au Conseil des Etats, après avoir entendu son président, M. Torche commenter le scrutin fédéral, il a remis sur le tapis le problème de la politique conjoncturelle et, notamment, du « mini-mini-dépôt à l'exportation ». Nombre d'orateurs se sont élevés, une fois de plus, contre le projet fortement édulcoré du Conseil fédéral. Mais ce n'était pas pour en déplorer l'insuffisance comme toute la gauche démocratique le fait: au contraire, ces messieurs le trouvent encore trop rude! Ils ont d'ailleurs souligné que la situation, n'est-ce pas? n'est pas si grave que cela, et que rien ne nous presse à prendre des mesures pour juguler l'inflation. Ce Conseil des Etats est décidément indécrottable!

Bref survol des nombreuses réactions après le rejet de l'initiative Schwarzenbach

A-T-ON VRAIMENT TOUT COMPRIS?

Comme bien l'on pense, la votation fédérale sur l'initiative Schwarzenbach a fait l'objet d'un nombre considérable de commentaires de la part tant des autorités, groupements politiques ou économiques que de la presse suisse et mondiale. On doit malheureusement constater que si l'unanimité est quasi totale pour souligner que le résultat du scrutin indique clairement l'existence de problèmes non encore résolus, bien peu nombreux sont encore ceux qui comprennent que ces problèmes ne se limitent pas à la seule présence des travailleurs étrangers, mais posent en fait toute la question des structures et du fonctionnement de notre système social, de son adéquation aux nécessités de notre temps. Beaucoup plus que des aménagements limités, ce sont de profondes réformes qu'il faudra mener, de nouvelles orientations politiques et sociales fondamentales qu'il faudra prendre. La grande majorité des commentateurs ne laisse pas entendre qu'on y soit préparé. Les schémas traditionnels de pensée y dominent.

Il n'y a guère que du côté de l'USS et dans quelques phrases apparues ici ou là dans les éditoriaux de la presse que l'on peut déceler un élargissement du problème. Partout ailleurs ressort certes la conscience d'un malaise non dissipé, mais trop souvent aussi se distribuent des brevets d'autosatisfaction.

Dans la presse étrangère, qui consacre une place appréciable à l'initiative, surtout en Italie et en France, on se montre d'un conformisme plus grand encore, mais toutefois plus compréhensible, en évoquant très largement « l'image non ternie de la Suisse-terre-d'accueil », mais on reconnaît généralement tout de même la valeur d'« avertissement » que revêt la forte minorité acceptante.

Notons que, dans sa séance d'hier, le Conseil fédéral a réaffirmé sa volonté de travailler dès maintenant à la stabilisation des effectifs étrangers. Mais, répétons-le, il y aura tout le reste...

M.-H. K.

UNE GRANDE DAME NOMMÉE MASCHA GETTLI

Sous la présidence de Marie Boehlen, les différents points à l'ordre du jour furent rapidement expédiés. La démission de Mascha Gettli de son poste de secrétaire centrale donna lieu à de nombreux témoignages de reconnaissance de plusieurs congressistes. Mascha Gettli a occupé son poste dès 1952 et pendant 18 ans elle donnera la mesure de son immense dévouement à la cause socialiste, servie en cela par une intelligence très claire des problèmes qu'elle aura à résoudre. Elle sera l'âme du travail fait dans les groupes féminins de tout le pays. L'instruction de base de ces groupements va se faire rationnellement surtout grâce à la détermination de cette femme extraordinaire. Mascha Gettli est restée simple, directe. Elle motive sa démission par le fait que des forces jeunes doivent s'im-

LES MARIS TRAVAILLERONT AUSSI À LA CUISINE

L'exposé de M^{me} Camille Odhnoff, ministre des questions de la famille en Suède, était attendu avec impatience, car aux yeux de beaucoup de personnes la situation de la Suédoise paraît privilégiée. Agée de 43 ans, ministre depuis 1967, après avoir enseigné à l'université, Camille Odhnoff est mère de quatre enfants. Ses propos vont révéler que sur bien des points la situation de la Suédoise n'est pas tellement différente de celle faite aux femmes de notre pays. Elle revendique toujours l'égalité au foyer, au travail et même l'égalité politique réelle, car à quoi sert de l'avoir obtenue sur le papier si la mère seule est trop fatiguée après l'usine ou le bureau et les travaux ménagers pour pouvoir participer aux assemblées politiques?

(Suite en dernière page.)

E. ISELY.

CHRONIQUE GENEVOISE

LES CHANTIERS DE L'ÉGLISE

Le nouveau centre de la Communauté Lancy-Sud

La Communauté protestante de Lancy-Sud n'a qu'un an d'âge, mais elle groupe déjà plus de 1200 foyers. C'est le 1^{er} mars 1969 qu'elle devint autonome. Dès que les premiers immeubles des Palettes sortirent de terre en 1963, quelques paroissiens se réunissaient toutefois déjà dans l'un ou l'autre de leurs appartements pour l'étude ou le culte. Par la suite, l'église loua un appartement pour des cultes et une école du jeudi. A l'automne 1966, l'Ecole des Palettes fut mise à disposition de l'église par la commune de Lancy, dans l'attente des locaux prévus dans le complexe locatif de l'Etoile-Palettes, maintenant terminés.

Comme l'affirmait le pasteur de cette jeune communauté, dans la plaquette d'inauguration, les locaux paroissiaux actuels traduisent le nouveau style que l'église adopte dans les sociétés modernes d'aujourd'hui : s'insérer dans la cité, dans l'espoir de rendre un meilleur service, de se mettre au niveau de la vie familiale, professionnelle et sociale.

Le nouveau centre de la Communauté protestante de Lancy-Sud se situe au premier étage du vaste complexe de l'Etoile-Palettes, qui comprend plus de six cents appartements. A l'extrémité d'une de ses ailes, s'ouvrant sur l'extérieur par une vaste terrasse surplombant la nouvelle poste, les nouveaux locaux de ce centre sont simples mais fonctionnels. On y trouve une salle de culte modestement boisée, deux petites salles de réunion, une pièce plus importante avec cuisine attenante et le bureau du pasteur.

Mémento genevois

GRAND THÉÂTRE DE GENÈVE: 20.00 précises, «Boris Godounov», drame musical populaire en un prologue et quatre actes, de Moussorgsky; direction musicale: Georges Sebastian.

THÉÂTRE DE L'ATELIER (rue du Temple 5, tél. 32 20 60): 20.30 précises, «Feraï», par l'Odin Teatret (dir. Eugenio Barba), présenté par le Cartel des théâtres dramatiques de Genève.

LES ÉPARGNANTS DU «3^e AGE» ONT DÉSORMAIS DROIT A UN TAUX DE FAVEUR

La Banque Hypothécaire et Commerciale Suisse a décidé de favoriser les personnes âgées. Elle offre désormais aux épargnants de plus de 60 ans un taux de 5 1/4 % et des conditions de retrait assouplies: jusqu'à 5000 fr. par mois sans préavis, par exemple. Ceci pour récompenser la stabilité et le sérieux des épargnants d'un certain âge. Et pour tenir compte de leur souhait: bénéficier d'un taux favorable sans avoir l'obligation d'immobiliser son avoir dans des placements à long terme. La Banque Hypothécaire et Commerciale Suisse a des sièges à Genève, à Neuchâtel, à Soleure, à Zurich et à Schaffhouse.

Les responsables de cette communauté ne recherchent pas les assemblées de masse mais des rencontres de groupe, où puissent se débattre les problèmes que posent aux chrétiens la complexité de notre société technocrate et de la concentration de la population dans les grands ensembles. Aujourd'hui, plus de cinquante responsables utilisent les locaux de la communauté pour y organiser des activités aussi diverses que les éclaireurs, les cadets, les benjamins, le groupe des jeunes, l'école du jeudi. Les adultes eux aussi sont nombreux à fréquenter le centre pour la discussion, la réflexion ou la rencontre: groupe des mères, groupe féminin, groupe des jeunes ménages ou des foyers mixtes, groupe féminin et groupe œcuménique.

Ce centre présente en outre la caractéristique de se trouver dans un immeuble dont toute une allée appartient à une coopérative d'habitation constitué par l'église, qui a mis ainsi 45 logements à disposition de la population. Première étape du développement de la Communauté protestante de Lancy-Sud, les locaux actuels se prolongeront à l'avenir sur la terrasse où s'élèvera ultérieurement un lieu de culte et de rencontre de forme circulaire, à la conception duquel les membres de cette communauté se préparent à prendre une part active.

A quartiers nouveaux, l'église répond par un nouveau style, qui se retrouve dans son action et dans ses locaux. Les Chantiers de l'église sont là pour lui en donner les moyens.

P. W.-Ch.

LA CLINIQUE DU DOCTEUR HELVETIUS

de Michel Viala

Création par le Théâtre universitaire, les 6, 7, 9 et 10 juin 1970, à 20 h. 45, Salle Simon. I. Patino.

Organisation: Université de Genève.

GENÈVE

CAFÉ-RESTAURANT DE L'HOTEL-DEVILLE - Grand-Rue 59 - Téléphone 24 99 48 - Mets et boissons de 1^{er} choix - Deux salles pour sociétés et banquets.

OFFRES D'EMPLOI

RÉPUBLIQUE ET



CANTON DE GENÈVE

Département de l'instruction publique

Inscriptions pour les fonctions

d'institutrice, d'instituteur et de maîtresse de classe enfantine

Une inscription est ouverte du 15 juin au 10 juillet 1970 au secrétariat de l'Enseignement primaire, rue du 31-Décembre 47, 7^e étage, pour

l'admission aux études pédagogiques

préparant à l'enseignement primaire, enfantin et spécialisé.

Toutes les personnes de nationalité suisse, âgées de moins de 40 ans et en possession d'un des titres énumérés ci-dessous ou d'un titre jugé équivalent par le Département de l'instruction publique, peuvent s'inscrire.

Les personnes étrangères de langue maternelle française ou celles qui sont âgées de plus de 40 ans peuvent obtenir éventuellement une dérogation.

ÉCOLE PRIMAIRE (classes ordinaires):

- certificat de maturité du Collège de Genève ou
- certificat de maturité de l'Ecole supérieure de commerce de Genève ou
- certificat fédéral de maturité.

ÉCOLE ENFANTINE

- certificats de maturité (voir ci-dessus) ou
- diplôme de culture générale et d'éducation féminine du Collège Voltaire (Collège de Genève) ou
- diplôme de l'Ecole supérieure de commerce de Genève ou
- attestation délivrée après la réussite de l'examen de culture générale organisé par le Département de l'instruction publique du canton de Genève.

ÉCOLE PRIMAIRE (classes spécialisées):

- certificats ou diplômes ci-dessus ou titres reconnus équivalents par le département ou
- attestation délivrée après la réussite de l'examen de culture générale organisé par le Département de l'instruction publique du canton de Genève.

Début des études: 7 septembre 1970.

Durée des études: 3 ans.

Indemnités d'études: pendant leurs trois années d'études, les candidats reçoivent une indemnité mensuelle.

Une allocation d'études spéciale peut être accordée aux personnes qui en font la demande, après examen de leur situation.

Le règlement des études pédagogiques peut être obtenu au secrétariat de l'Enseignement primaire, qui fournit tous les renseignements complémentaires.

Le conseiller d'Etat chargé du Département de l'instruction publique: André CHAVANNE

OFFRES D'EMPLOI

Département de l'instruction publique

Cours professionnels commerciaux Ecole professionnelle pour l'industrie et l'artisanat

Inscription des nouveaux apprentis

Le Département de l'instruction publique rappelle que les apprentis ont l'obligation de suivre un enseignement professionnel pendant toute la durée de leur apprentissage, quel que soit leur âge.

En conséquence, les nouveaux apprentis doivent venir s'inscrire le 24 juin 1970, de 14 à 16 h., et le 25 juin 1970, de 9 à 11 h. et de 14 à 16 h.,

à l'Ecole supérieure de commerce, rue de Saint-Jean 62 pour le commerce, l'administration et la vente

à l'Ecole professionnelle pour l'industrie et l'artisanat, quai de la Poste 14 pour l'industrie et l'artisanat

En application du règlement du Conseil d'Etat du 2 avril 1968, un dépôt de quarante francs est exigé à l'inscription, en garantie du matériel et des manuels scolaires délivrés en prêt durant l'apprentissage.

Remarque concernant l'Ecole professionnelle pour l'industrie et l'artisanat: Ecole professionnelle supérieure.

Conformément aux directives de l'Office fédéral pour l'industrie, des arts et métiers et du travail, les élèves provenant du 9^e degré de scolarité au moins et obtenant des résultats suffisants auront la possibilité de bénéficier d'une demi-journée supplémentaire de cours à option avec l'accord de leur employeur.

Le conseiller d'Etat chargé du Département de l'instruction publique: André CHAVANNE



Grand Théâtre de Genève Saison 1970/71

Programme

1 Le Bal masqué
Opéra de Giuseppe Verdi
15, 17, 19, 22, 24, 26 septembre
Chef d'orchestre: Nello Santi
Mise en scène: Herbert Graf

2 Spectacle de danse Ballet du Grand Théâtre
« Allegro Brillante » (Tchaïkovsky-Balanchine)
« Jardin aux Lilas » (Chausson-Tudor)
« Episodes » (Webern-Balanchine)

3. Carmen
Opéra-comique de Georges Bizet
27, 30 octobre, 1er, 3, 6, 8 novembre
Chef d'orchestre: Franz Allers
Mise en scène: Lotfi Mansouri

4 Fidelio
Opéra de Ludwig van Beethoven
24, 26, 28 novembre, 1er, 4, 6 décembre
Mise en scène: Herbert Graf

5. Le Petit Renard rusé
Opéra de L. Janacek
10, 11, 12, 13 décembre
Chef d'orchestre: Frantisek Jilek
Mise en scène: Vaclav Veznik

6 Le Pays du Sourire
Opérette de Franz Lehár
27, 28, 29, 30, 31 décembre, 1er (matinée et soirée)
2, 3 janvier
Chef d'orchestre: Jean Meylan
Mise en scène: Lotfi Mansouri

7 Eugène Onéguine
Opéra de P. I. Tchaïkovsky
19, 22, 24, 26, 29 janvier
Chef d'orchestre: Armin Jordan

Mise en scène: George Balanchine

8 La Flûte enchantée
Opéra de Wolfgang-A. Mozart
23, 26, 28 février, 2, 5, 7 mars
Chef d'orchestre: John Pritchard
Mise en scène: Herbert Graf

9 Das Spiel von Liebe und Tod
Opéra de Jan Cikker
6, 8, 11, 13 mars
Chef d'orchestre: Ewald Körner
Mise en scène: Hans Hartleb

10 Spectacle de danse Ballet du Grand Théâtre
23, 25, 26, 28 mars, 2 avril
« Concerto Barocco » (Bach-Balanchine)
« L'après-midi d'un Faune » (Debussy-Robbins)
« Thème et Variations » (Tchaïkovsky-Balanchine)

11 Lulu
Opéra d'Alban Berg
16, 18, 20, 23, 25 avril
Mise en scène: Lotfi Mansouri

12 Lohengrin
Opéra de Richard Wagner
28, 30 mai, 1er, 4, 6, 8 juin
Chef d'orchestre: Georges Sebastian
Mise en scène: Herbert Graf

On peut souscrire des abonnements pour la saison 1970/1971 du jeudi 11 juin au samedi 20 juin 1970.

Jeudi 11 juin, jetons de priorité à 8 h. dès l'ouverture des portes. Guichets de 10 h. à 19 h. sans interruption. Jours suivants de 10 h. à 12 h. 30 et de 15 h. à 19 h. Pour tous renseignements, tél. 26 43 60 service des abonnements.

Prix des écrivains genevois 1971 offert par la ville de Genève

Il est réservé à une œuvre romanesque (roman, nouvelles, contes, etc.). A cet effet, un concours est ouvert. Il s'adresse aux Genevois, quel que soit leur lieu de résidence ou de domicile, aux Confédérés habitant Genève depuis au moins deux ans et aux étrangers qui y sont installés depuis dix ans.

Les manuscrits devront être adressés en double exemplaire dactylographié (interligne normal) à M. Jean-Théodore Brutsch, président de l'AEG. Institut national genevois, 1, promenade du Pin.

Ils seront présentés sous le signe de l'anonymat le plus strict. Ils porteront une devise qui sera reproduite sur l'enveloppe scellée, qui contiendra le nom, l'adresse et les renseignements requis à l'article 2 du règlement général du prix. Ils devront parvenir jusqu'au 31 décembre au plus tard (le timbre de la poste faisant foi).

Le règlement peut être obtenu auprès du président.

Les manuscrits du prix 1970 qui n'ont pas été récompensés pourront être retirés auprès de la concierge de l'Institut national genevois, 1, promenade du Pin (le matin de préférence), dès le 1^{er} juin 1971.

La Chaux-de-Fonds

Les odieux individus qui spéculent sur le respect de la vie humaine

Hier, à 10 h. 07 très exactement, la police locale a reçu un appel téléphonique particulièrement condamnable. Une voix difficilement audible — le sous-officier qui reçut la communication a l'impression que celle-ci était enregistrée sur bande magnétique — annonça: « Une bombe se trouve dans la halle de gymnastique du Gymnase où se déroulent des examens. Elle doit exploser à 10 h. 50. » C'est un groupe extrémiste dont il n'a pas été possible de saisir l'appellation qui revendiquait cette communication.

Immédiatement, des mesures de sécurité furent prises. La halle de gymnastique — où en effet des bacheliers travaillaient à leur dissertation française — fut évacuée et la sûreté fouilla les lieux de fond en comble, mais sans rien découvrir de suspect. Par prudence, on attendit jusqu'à 11 heures avant d'autoriser les bacheliers à réintégrer la salle et à reprendre leur travail interrompu.

On ne peut qu'être révolté devant un acte de ce genre dont les exemples se multiplient d'inquiétante façon ces

temps-ci en Suisse romande, alors qu'ils créent depuis des semaines déjà un climat d'insécurité en France. Nous avons entendu dire qu'une semblable mesure d'attentat avait été proférée samedi dernier contre les temples de la ville.

Tout doit être entrepris pour tenter de mettre fin à cette « mode » nouvelle qui peut relever de plaisantins stupides mais aussi — on en a eu plus d'une fois, hélas! la preuve — de groupements extrémistes à l'activité bien réelle visant à créer, dans un but politique dangereux, une psychose de l'attentat. Personne, bien entendu, n'ose et n'osera prendre la responsabilité de sous-estimer les risques et de traiter à la légère des alarmes de ce genre. Vingt fois, cent fois, on peut se trouver en face de « farces » imbeciles; mais, une fois aussi, ce pourrait être le drame. C'est en misant sur cela que les auteurs de ces alertes se rendent doublement odieux. Ils peuvent être assurés que ceux d'entre eux qui seraient découverts auraient à payer cher cette spéculation sur la vie humaine. K.

Excellent déroulement du championnat de l'ACFA

Le championnat de l'Association chaux-de-fonnière de football amateur bat son plein sur le terrain du Patinage. Chaque soir (samedi et dimanche exceptés), dès 18 h. 30, six formations des sociétés et des fabricques évoluent sous la direction d'arbitres compétents. A la date du vendredi 5 juin, la situation était la suivante:

Groupe 1 (sociétés): 1. Les Gravières, 3 matches, six points; 2. BeauSite, 4-5; 3. Espagnols, 4-4; 4. Montagnards, 3-3; 5. L'Equipe, 4-3; 6. Ski-Club, 4-1.

Groupe 2 (sociétés): 1. Commerçants, 2 matches, 4 points; 2. Bar Léo, 5-4;

3. Forges, 2-3; 4. Amis de la Ronde, 2-2; 5. Cheminots, 3-2; 6. Ecoles, 2-1.

Groupe 3 (fabriques): 1. Voumard, 3 matches, 6 points; 2. Portescap, 4-5; 3. Typoffset-Coop et Nationale Ressources, 3-4; 5. Universo, 4-1; 6. Alduc, 3-2; 7. Services industriels, 4-2.

Groupe 4 (fabriques): 1. Paci, 4 matches, 5 points; 2. Movado, 2-4; 3. Schwager, 2-3; 4. Travaux publics, 3-3; 5. Ducommun, 1-2; 6. Migros, 4-1; 7. Rotary, 2-0.

Groupe 5 (fabriques): 1. Technicum, 4 matches, 8 points; 2. Les Flèches, 4-4; 3. Méroz Pierres, PTT et Danys Bar, 2-2; 6. BCN, 3-2; 7. Cassina, 3-0.

Le Locle

Le Conseil général adopte les comptes 1969 et vote un crédit de plus de 4 millions pour le collège secondaire

Les comptes communaux de 1969 sont équilibrés et bouclent par un boni de 18 644 fr. 52, sur un total de dépenses de plus de 11 millions. La situation financière de la ville du Locle reste parfaitement saine.

Les trois groupes du Conseil général se félicitent de cette situation, mais soulignent qu'il faudra ralentir le rythme des investissements pour digérer les importantes dépenses consenties pour l'épuration des eaux et l'équipement scolaire de la ville.

Alors que le porte-parole PPN se borne à déplorer l'augmentation sensible des intérêts passifs, sans nier que les emprunts contractés étaient nécessaires pour l'équipement de la ville, notre camarade Jean-Pierre Graber stigmatise la hausse du loyer de l'argent qui profite aux détenteurs de capitaux et grève lourdement les comptes des pouvoirs publics. Ainsi, un emprunt de 10 millions coûtait 275 000 fr. en 1953 et coûte aujourd'hui plus de 600 000 fr. C'est une illustration de la politique de vie chère que laisse se développer le Conseil fédéral sans beaucoup réagir.

Jean-Pierre Graber signale une fois de plus les dangers de l'acceptation de l'initiative populiste qui se traduirait par une diminution des recettes communales de quelque 800 000 fr., montant qui ne pourrait en aucun cas être récupéré par une hausse de l'impôt des gros contribuables et des personnes morales. La concurrence fiscale entre Etats et entre communes est une réalité; c'est par la solution de ce problème que passe toute correction de la fiscalité en Suisse.

Dans les circonstances actuelles, l'acceptation de l'initiative du POP entraînerait un grave déséquilibre des comptes communaux et sans aucun doute un ralentissement de notre effort social en faveur des vieillards, des jeunes et des malades. Elle signifierait un frein à la construction de logements sociaux, un frein au développement sportif et culturel de la cité.

Par contre, et Jean-Pierre Graber le rappelle, les socialistes réclament une correction raisonnable des effets de la progression à froid de l'impôt

des petits et moyens contribuables. Après un bref débat, le Conseil général a accordé un crédit complémentaire de 4 267 000 fr. pour la construction du collège secondaire tant attendu. Comme devait le souligner notre camarade Roger Droz, les discussions autour de ce problème ont assez duré, il est temps de passer le relais aux bâtisseurs.

MÉMENTO LOCLOIS

PHARMACIE D'OFFICE: Pharmacie Moderne. (Dès 21.00, le No 17 renseigne.)

CHRONIQUE NEUCHÂTELOISE

NEUCHÂTEL: Blessée au visage. — Hier, à 10 h. 40, peu avant l'intersection du faubourg du Lac et de l'avenue du 1^{er}-Mars, M. P.-A. J. d'Auvernier a perdu la maîtrise de son véhicule, et est entré en collision avec un fourgon. La passagère de M. P.-A. J., M^{lle} C. R. de Neuchâtel, qui souffrait de plaies multiples au visage a été hospitalisée.

DEUX CHÔMEURS DANS LE CANTON. — La situation du marché du travail et l'état du chômage, à fin mai 1970, dans le canton se présentaient ainsi, selon la statistique de l'Office cantonal du travail (entre parenthèses, les chiffres du d'avril): Demandes d'emploi, 57 (50); Places vacantes, 210 (204); Placements, 57 (50); Chômeurs complets, 2 (2); Chômeurs partiels, 0 (4).

MOTIERS: Vingt-cinq ans au service de l'Etat. — M. Gaston Sancey, greffier du Tribunal du district du Val-de-Travers, à Motiers, a célébré le vingt-cinquième anniversaire de son entrée au service de l'Etat. Le Conseil d'Etat lui a exprimé ses félicitations et ses remerciements.

AUVERNIER: Renversé sur un trottoir. — Hier matin, un poids lourd portant plaques argoviennes, circulait sur la rue principale, il tirait deux remorques. L'attelage de la seconde remorque s'étant rompu, le véhicule monta sur le trottoir, atteignant M. Chs Gaschen, 63 ans. Celui-ci fut renversé et blessé au thorax et aux cuisses. Il a été conduit à l'Hôpital Pourtalès.

L'ÉCOLE DE MUSIQUE DES CADETS À MARTIGNY. — Nos Cadets étaient invités le week-end dernier à Martigny, dont L'Harmonie, placée sous la direction de M. Bujard, inaugurerait ses nouveaux uniformes. Partis samedi matin, nos jeunes musiciens ont eu le plaisir de passer leur après-midi à la piscine. Par la suite, ils ont donné un concert à la halle des fêtes. Le dimanche matin, nos Cadets ont fait bénéficier les malades de l'hôpital de leurs productions avant de prendre part au cortège officiel.

CARNET DU JOUR

Cinéma

EDEN: 20.30, «Cinq Filles de Chien». RITZ: 20.30, «Les Hommes de Las Vegas». CORSO: 20.30, «Opération V 2». PLAZA: 20.30, «Cinq Cartes à abattre». SCALA: 20.30, «L'Extravagant Professeur».

Divers

MUSÉE D'HORLOGERIE: chaque jour, de 10.00 à 12.00 et de 14.00 à 17.00.

Pharmacie d'office

Pharmacie Robert, avenue Léopold-Robert 66. (Dès 21.00, appeler le No 11.)

ÉTAT CIVIL DE LA CHAUX-DE-FONDS

du 5 juin 1970

Naissances

Nicolaz Laurence, fille de Marcel-André, représentant, et de Renate née Harth. Rouèche Claude-André-Joseph, fils d'André, employé de bureau, et de Liliane née Vaillat. Hernandez Sonia-Maria, fille de Justo, ouvrier, et de Francisca née Valdivia.

Promesses de mariage

Siegenthaler Rudolf, mécanicien, et Eppner Marguerite-Louise. Jeanneret Claude-Hermann, photographe, et Grimm Huguelte-Nicole. Schär Eric, étudiant en sciences, et Donzé Marie-Claude. Essig Paul-Guido, commerçant, et Guenzi Jacqueline-Antoinette. Peroto Mario-Frédéric, horloger réhabilité, et Lerch Hedwig-Anna.

Mariages

Nobs Jean, restaurateur, et Calame Suzanne-Marie. Jörg Paul, boulanger-pâtisseries, et Bucher Margrit. Campana Renato-Angelo-Antonio, conducteur de travaux, et Wenger Josianne-Andrée. Loup Jean-Michel, employé PTT, et Schmid Julia. Quartier dit Maire Pierre-Edy-François, remonteur, et Rubio Mercedes. Robert-Tissot Claude-Pierre, employé de banque, et Rossel Simone-Francine. Rubell Marcel-Alfred, représentant, et Hugonet Monique-Liliane.

Décès

Theurillat Ali-Robert-Arsène, mécanicien, né le 20 août 1908, époux de Berthe-Alice née Werthmüller, Fleurs 30. Theurillat née Werthmüller Berthe-Alice, ménagère, née le 24 novembre 1908, veuve de Theurillat Ali-Robert-Arsène, Fleurs 30. Sandoz-Gendre Marguerite, ouvrière sur cadrons, née le 26 avril 1922, Fleurs 15. Weyeneth Emil-August, poète, né le 6 décembre 1881, époux de Minna-Rebeka Friederike née Aldag, Hôtel-de-Ville 39. Stauffer Charles-Albert, agriculteur, né le 14 mai 1912, époux de Jeanne-Nelly née Blanc, Crêt-du-Locele 15. Maihez née Knepler Berthe-Adeline, ménagère, née le 22 mai 1900, épouse de Maihez Roger-Henri, Pont 32a.

PENSÉE

Dès qu'on se fait l'esclave de quelqu'un, on cesse d'être son serviteur pour devenir son bourreau. G. Thibon.

CHRONIQUE JURASSIENNE

Moutier: La foudre a privé de toit une famille

Nous avons signalé hier, l'incendie provoqué par la foudre qui, aux environs de 21 h. 30, dimanche, est tombée sur l'une des deux fermes de « La Dozerce, à Moutier. Propriété de M. Paul Schaffner, président de la Fédération jurassienne des syndicats bovins, cette ferme était exploitée depuis 1964 par la famille de M. Adolphe Beuchat, comptant six enfants de 6 à 19 ans, aujourd'hui sans abri et démunie de tout.

GRACE AU MÉCANO...

Le mécanicien du train Moutier-Sonceboz, qui avait remarqué l'incendie, fit siffler sa locomotive tout en roulant à travers la ville, ce qui eut pour effet de déplacer aux fenêtres les habitants de la cité qui aperçurent immédiatement la ferme en feu.

Les premiers secours, avec quelques hommes du corps, au total 65 soldats du feu, arrivèrent sur les lieux. Devant l'ampleur du sinistre, la protection de la ferme voisine s'avéra indispensable. Ne disposant d'aucun point

A propos de la Combe-Grède

Les barrières dans la partie supérieures du sentier de Chasseral par la Combe-Grède, ont été posées samedi passé. Le long hiver dont nous avons été gratifiés, a retardé ce travail.

Ensuite de la trombe du 3 septembre 1969, la partie inférieure de la gorge présente encore quelques difficultés. Il est nécessaire de se munir de bonnes chaussures pour ce trajet. Les passages où la neige subsiste demandent quelques précautions: il est recommandé de ne pas suivre la piste en son milieu sur les ponts de neige, mais de marcher sur les bords.

Des travaux d'aménagement provisoires vont être entrepris très prochainement pour améliorer ce parcours, jusqu'à présent difficile. Le pittoresque et le plaisir y gagnent naturellement: néanmoins cette mise en garde s'impose.

Nos remerciements s'en vont à toute l'équipe de nos aides pour leur travail désintéressé.

La Neuveville: 105^e assemblée générale de l'Emulation jurassienne

La cité des bords du lac de Bienne avait été choisie pour recevoir les délégués de la 105^e assemblée générale de la Société jurassienne d'émulation. M. Gossin, recevant les congressistes, présenta sa ville et rappela les buts poursuivis par l'Emulation. La défense de la langue et la protection du patrimoine jurassien sont les buts premiers de cette organisation philanthropique. M. Henri Perrochon, historien et écrivain vaudois, devait en souligner les efforts dans une remarquable causerie sur la situation du français en Romandie.

La partie administrative fut rapidement emmenée par le président central, M. Ed. Guéniat, directeur de l'Ecole normale de Porrentruy. Si la publication des actes de la Société jurassienne d'émulation représente une des manifestations parmi les plus positives de ce groupement il faut ajouter aussi que nombreuses sont les activités auxquelles il participe. Par exemple deux cercles d'études sont organisés l'un historique, l'autre scientifique destinés à conjuguer les efforts des chercheurs et des savants intéressés

d'eau, les pompiers transportèrent, au moyen de la moto-pompe, quelque 50 000 litres d'eau.

TRÈS GROS DÉGÂTS

Si, hier matin, le sgt Montavon a établi avec certitude que la foudre est à l'origine de cet incendie, on a également chiffré les dégâts qui, mobilier et matériel compris, s'élevèrent entre 180 000 et 200 000 fr. La famille sinistrée, au malheur de laquelle compatit toute la population, a été hébergée par les soins de la municipalité.

COURT: Coincé sous un tracteur.

Occupé avec son père à un débardage de long bois, dans les forêts de Sorvillier, un jeune homme de Court, M. Roland Odiet, 29 ans, marié, père de deux enfants de un et de trois ans, a été coincé sous le tracteur qu'il conduisait et qui s'est renversé avant de prendre feu. Au moyen d'un cric, le père dégagea son fils et appela au secours des bûcherons se trouvant à quelque cinq cents mètres. A l'Hôpital de Moutier, le médecin constata que M. Odiet souffrait d'une fracture compliquée de la boîte crânienne avec lésions au cerveau, ce qui nécessita le transfert du blessé à l'Hôpital de l'Île, à Berne. Aux dernières nouvelles, son état est stationnaire.

SAINT-IMIER: Trois crédits acceptés.

Parallèlement à la votation fédérale, les citoyens de Saint-Imier ont, sur le plan communal, accordé les trois crédits suivants: par 1335 oui contre 615 non, 1 302 781 fr. pour l'aménagement de la rue de Tivoli-Ouest, ancienne route de Villeret, avec conclusion d'un emprunt de 902 781 francs; par 1259 oui contre 675 non, 110 000 fr. pour l'achat du terrain de la Société coopérative de la patinoire artificielle d'Erguel. Pour assainir la situation financière de cette dernière, la Municipalité lui accordera ensuite un droit de superficie sur ce terrain.

Par 1382 oui contre 553 non, 136 900 fr. pour l'achat de 4566 m² de terrain à la rue de la Clé, en vue d'y ériger plus tard un jardin d'enfants, éventuellement un second home pour personnes âgées.

par le Jura. De plus le prix des thèses et le prix des jeunes sont autant d'encouragement à la culture ou à la science. Ainsi M. Mario Wannier obtient le prix des jeunes 1970 avec un travail sur la faune et la flore fossiles du gisement de Châtillon alors que M. Denis Maillat se distingue avec le prix des thèses s'exprimant sur la structure des salaires et offre de main-d'œuvre.

M. A. Widmer, secrétaire général et recteur de l'Ecole cantonale de Porrentruy, devait, à son tour, faire état de la volonté d'agir de l'Emulation soit à travers les colloques comme celui qui réunit la jeunesse estudiantine et professionnelle se documentant sur l'aménagement du territoire ou le désir de l'Emulation de permettre la mise en place d'un centre culturel jurassien dont la paternité revient, pour une part, à M. S. Kohler, conseiller d'Etat.

Enfin, M^{me} Troeller, conseillère municipale, apporta le salut des autorités neuvevilloises et invita les délégués à un apéritif offert par la Municipalité.

La CEE et les neutres

Les accords entre la Communauté européenne et les pays européens non candidats à l'adhésion (notamment la Suède, la Suisse, l'Autriche) devraient entrer en vigueur en même temps que les accords d'adhésion avec la Grande-Bretagne, le Danemark, l'Irlande et la Norvège: c'est en tout cas ce que, « pour des raisons pratiques », le Conseil des ministres des affaires étrangères des Six a reconnu « souhaitable » lundi soir. Les ministres sont parvenus à cet accord au cours de la préparation des négociations d'élargissement. A moins de perturber gravement les échanges commerciaux en Europe, il paraît en effet difficile de ne pas établir une concomitance entre l'adhésion des quatre candidats et l'entrée en vigueur d'accords spécifiques avec ceux qui ne veulent pas adhérer et qui font actuellement partie, ensemble, de la Petite Zone de libre-échange (AELE). Outre les trois « neutres » (Autriche, Suède et Suisse), cet accord concerne

également le Portugal, l'Islande et la Finlande.

Le conseil a également reconnu, conformément d'ailleurs au communiqué de La Haye, que les accords à conclure avec ces pays européens non candidats à l'adhésion devraient être envisagés en tenant compte de la contribution qu'ils pourraient fournir à la construction européenne, et non pas seulement du strict point de vue commercial. Les Six ont également précisé que ces accords devraient prévoir, de la part des pays bénéficiaires, les harmonisations législatives nécessaires au fonctionnement du système. Si, par exemple, une libre circulation complète devait être mise en œuvre avec ces pays, il est évident que certaines harmonisations seraient obligatoires (en matière de fiscalité, par exemple, ou de prix agricoles). Quant aux problèmes institutionnels que posera la conclusion de ces accords, le conseil ne les a pas approfondis.

En cas de décès adressez-vous à

E. Guntert & Fils

Numa-Droz 6 • Tél. jour et nuit 2 44 71

Articles mortuaires Cercueils Transports auto Prix modérés

PROGRAMMES



D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

RADIO

Mardi 9 juin 1970

SOTTENS. — 16.00 Inf. 16.05 Rendez-vous - «La Chartreuse de Parme», feuilleton. 17.00 Inf. 17.05 Tous les jeunes! 17.55 Roulez sur l'or! 18.00 Inf. 18.05 La terre est ronde. 18.30 Micro dans la vie. 18.55 Roulez sur l'or! 19.00 Miroir du monde. 19.30 Magazine 1970. 20.00 Passe-partout. 20.30 «Mascarin», comédie. 22.30 Inf. 22.35 Club de nuit. 23.25 Miroir-dernière.

Second programme de Sottens. — 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Tous les jeunes! 19.00 Per i lavoratori Italiani. 19.30 Mus. pour la Suisse. 20.00 Inf. 20.10 Play time. 20.30 Nouveautés de l'enregistrement. 21.35 «Siegfried», action en 3 actes. 22.00 Jeux du jazz. 22.30 Nations Unies.

BEROMUNSTER. — Inf. à 16.00, 23.25. 16.05 Visite aux malades. 16.30 Mus. et divertissement. 17.30 Pour les jeunes. 18.00 Inf. 18.15 Radio-jeunesse. 18.55 Bonne nuit les petits. 19.00 Sports. 19.15 Inf. 20.00 Hit-parade. 20.30 Duel entre l'appareil enregistreur à cassette et le disque. 21.15 Orch. récréatif. 21.45 Situation internationale. 22.25 Scène du jazz. 23.30 Pop 70.

Mercredi 10 juin 1970

SOTTENS. — 6.00 Bonjour à tous! - Inf. 6.30 Des villes en villages. 7.00 Miroir-première. 7.45 Roulez sur l'or! 8.00 Inf. - Revue de presse. 8.10 Bonjour à tous! 9.00 Inf. 9.05 A votre service! 10.00 Inf. 10.05 Cent mille notes de mus. 11.00 Inf. 11.05 Spécial-vacances. 12.00 Inf. 12.05 Aujourd'hui. 12.25 Si vous êtes. 12.30 Miroir-midi. 12.45 Carnet de route. 13.00 Variétés-magazine. 14.00 Inf. 14.05 Réalités. 15.00 Inf. 15.05 Concert.

Second programme de Sottens. — 10.00 Pages de Dvorak. 10.15 Radioscolaire. 11.00 Université internationale. 11.15 Propos sur l'Unesco. 11.30 Initiation musicale. 12.00 Midi-mus. 14.00 Musik am Nachmittag.

BEROMUNSTER. — Inf. à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00. 6.10 Mus. 6.20 Mélodies pop. 6.50 Méditation. 7.10 Auto-radio. 8.30 Concert. 9.00 Entracte. 10.05 Danses hongroises. 10.20 Radioscolaire. 10.50 Piano. 11.05 Mus. et bonne humeur. 12.00 Chansons d'Italie. 12.40 Rendez-vous. 14.00 Livres de poche. 14.30 Jeunes musiciens. 15.05 Mus. populaire.

TV ROMANDE

Mardi 9 juin 1970

18.00 Bulletin. 18.05 Cours d'anglais. 18.25 Il faut savoir. 18.30 Vie littéraire. 18.55 Plum-Plum. 19.00 «La Femme en blanc»,

feuilleton. 19.35 Bonsoir. 20.00 Téléjournal. 20.25 Carrefour. 20.40 Département «S». 21.30 Point de vue. 21.45 Progrès de la médecine. 22.45 Ici Berne. 22.55 Téléjournal - Tableau du jour.

TV FRANÇAISE

Mardi 9 juin 1970

1^{re} chaîne. — 18.30 Schmilblic. 18.50 Dernière heure. 18.55 Bip et Véronique. 19.00 Actualités régionales. 19.25 «Ça vous arrivera demain», feuilleton. 19.40 Qui et quoi? 19.45 Inf. première. 20.30 «Bas de Cuir», film. 21.00 XX^e siècle. 22.30 Grands moments de la boxe. 23.00 Télénuît.

2^e chaîne. — 19.00 Actualités régionales. 19.20 Colorix. 19.30 24 heures sur la II. 20.30 Le mot le plus long. 21.00 «Autour du Mortin», film. 22.35 L'événement des 24 heures. 22.40 Le mot le plus long. 22.50 On en parle.

Mercredi 10 juin 1970

1^{re} chaîne. — 12.30 Midi-magazine. 13.00 Télémidi.

2^e chaîne. — 14.30 Aujourd'hui, madame. 15.00 «La Femme en blanc», feuilleton.

CONVOICATIONS DU PARTI

CANTON DE NEUCHÂTEL
COMITÉ CANTONAL DU PARTI SOCIALISTE NEUCHÂTELOIS. — Mercredi 17 juin, à 20 h. 15, à Travers, au Café du Jura, en face de la gare.

CANTON DE VAUD
RENENS: Fraction du Conseil communal. — Mardi 9 juin, à 20 h. 15, à la Maison du Peuple (véranda).

YVERDON: Groupe féminin. — Mardi 9 juin, à 20 h. Exposé de M. Manger, jardinier, avec diapositives.

LAUSANNE. — Assemblée ordinaire du parti lausannois, mercredi 17 juin, à 20 h. 15, salle N° 4 de la

Maison du Peuple. Gilbert Baechtold parlera des Incas au Pérou, film.

CANTON DE GENÈVE
COMMISSION FISCALE. — Mardi 9 juin 1970, à 20 h., au secrétariat, 18, boulevard James-Fazy.

CAUCUS DU CONSEIL MUNICIPAL (ville de Genève). — Mardi 9 juin 1970, à 18 h. 45, au Café de l'Hôtel-de-Ville.

COMITÉ DE LA SECTION RIVE GAUCHE. — Jeudi 11 juin 1970, à 18 h. 30, au secrétariat, 18, boulevard James-Fazy.

Offres d'emploi

MISE AU CONCOURS

La Commission scolaire de La Chaux-de-Fonds met au concours un poste de

CONCIERGE

pour une partie du Centre scolaire de Bellevue.

Poste à plein temps de la classe 9 de l'échelle des traitements communaux. Le cahier des charges peut être consulté à la direction de l'École professionnelle, rue du Temple-Allemand 115 (téléphone 3 21 96). Les offres de services, avec renseignements sur les activités présentes et antérieures, doivent être adressées à M. A. Dubois, directeur de la Section préprofessionnelle de l'enseignement secondaire inférieur, rue du Temple-Allemand 115, jusqu'au 17 juin 1970.

COMMISSION SCOLAIRE

Piano

J'achèterais d'occasion, pour l'anniversaire d'une écolière, PIANO brun, en bon état. Faire offres, avec indication de prix et marque, sous chiffre B. P. 11963 au bureau de la «Sentinelle», 2300 La Chaux-de-Fonds.

LIVRES

d'occasion tous genres anciens et modernes
Achat. vente échange
— Librairie place du Marché tél 2 53 72.



LES GAINS

Dix-neuf gagnants à 13 points, 5564 fr. 05; 742 gagnants à 12 points, 142 fr. 50; 7984 gagnants à 11 points, 13 fr. 25. Le quatrième rang n'est pas payé.

Le circuit du Nord-Ouest à Olten

C'est en 1922 que Rheinfelden organisait pour la première fois le Circuit du Nord-Ouest, et son premier vainqueur en fut le prestigieux Heiri Sutter. Cette 48^e édition a réuni plus de 600 coureurs, dont 60 professionnels de neuf pays. Le parcours a été judicieusement tracé à travers le Jura: un parcours de 156 km. avec les montées de Gänsbrunnen (43 km.), de Movelier (77 km.) et du Passwang (115 km.), plus une boucle de 15 km. dans les environs d'Olten. Les professionnels parcourraient cette dernière quatre fois et les amateurs élite trois fois.

C'est à 8 h. 15 que la vedette de la radio et TV suisse allemande Manin Weber a donné le départ aux 60 professionnels. D'emblée, l'allure a été rapide et déjà à Gänsbrunnen le Hollandais Benjamins s'échappe. A Lau-

fon (ravitaillement), il compte deux minutes d'avance sur le gros peloton. Dans la rude montée du Passwang, il perdra petit à petit son avance. Au sommet, la situation est la suivante: en tête, Benjamins; à 20 secondes, l'italien Di Caterina; le Suisse Vifian est troisième, suivi du peloton étiré. Dans la descente sur Mumliswil, un groupe de sept coureurs se forme. Au premier passage à Olten, les sept coureurs: Vifian (Suisse), les Allemands Glemsler, Bölke et Streng, les Hollandais Duynadam, Den Hartog et Schepers, ont 40 secondes d'avance sur le peloton. Dès à présent, les jeux sont faits. Au deuxième tour, toujours les sept coureurs en tête; à 2'15" le Français Gauthier et l'italien Di Caterina, à 4' le peloton. Au troisième tour, pas de changement. Dans le dernier tour, à Boningen, soit à 5 km. de l'arrivée,

deux coureurs s'échappent: l'Allemand Bölke et le Hollandais Duynadam; à l'arrivée, ils ont une minute d'avance sur les cinq autres coureurs.

J.-L. Mühlthaler.

Les principaux résultats :

Professionnels: 1. Duniydam (Ho); 2. Bölke (All); 3. Den Hartog (Ho); 4. Schepers (Ho); 5. Glemsler (All); 6. Vifian (S). — **Amateurs élite:** 1. Leeger (Steinmaur); 2. Fuchs (Zurich); 3. Schmid (Gunzgen); 4. Gautschin (Steinen); 5. Muri, Cham. — **Amateurs A:** 1. Bruppacher (Bienne); 2. Fischer (Brugg); 3. Schmid (Berne). — **Amateurs B:** 1. Janki (Ehrendingen); 2. Grünig (Soleure); 3. Bischoff (Lausanne). — **Juniors-seniors:** 1. Hausmann (Wohlen); 2. Huser (Ennmenbrucke); 3. Hermann (Schaan).

La Fête des gymnastes du Vignoble

Cette manifestation, réunissant les sections des districts de Boudry et de Neuchâtel, a connu un plein succès dimanche, à Neuchâtel. Très bien organisée par la SFG Ancienne du chef-lieu, sous la présidence de Rémy Allemann, conseiller communal, elle s'est déroulée à la satisfaction à la fois des gymnastes et des organisateurs par un temps menaçant mais favorable malgré tout. Les concours ont été disputés avec beaucoup d'entrain, alors que les jeux et les démonstrations de gymnastique féminine captivèrent l'attention du public. Voici les principaux résultats:

Concours de sections. — Mention très bien: Neuchâtel-Ancienne, Neuchâtel-

Amis-Gyms, Serrières, Saint-Aubin. — Mention bien: Peseux, Cornaux, Corcelles, Le Landeron, Bevaix.

Artistique. — Catégorie A: 1. H.-R. Chollet, Neuchâtel-Ancienne; 2. R. Flim, Neuchâtel-Ancienne; 3. R. Pfister. — Seniors: 1. J.-P. Simonet, Neuchâtel-Ancienne; 2. P. Stierli, Neuchâtel-Ancienne.

Athlétisme. — Catégorie A: 1. J. Frochoux, Le Landeron; 2. A. Muller, Neuchâtel-Ancienne; 3. J. Fivaz, Saint-Aubin. — Catégorie B: 1. P.-A. Gigon, Corcelles; 2. P.-A. Clerc, Saint-Aubin; 3. C. Glardon, Saint-Aubin.

Tournoi de volleyball: 1. Bevaix I; 2. Cornaux; 3. Neuchâtel-Ancienne.

Tournoi de balle à la corbeille: 1. Corcelles; 2. Peseux; 3. Neuchâtel-Ancienne.

Sport-Toto

LES GAINS

Dix-neuf gagnants à 13 points, 5564 fr. 05; 742 gagnants à 12 points, 142 fr. 50; 7984 gagnants à 11 points, 13 fr. 25. Le quatrième rang n'est pas payé.

Loterie à numéros

Quatre gagnants à six numéros, 92 769 fr. 90; 435 gagnants à cinq numéros, 853 fr. 05; 18 008 gagnants à quatre numéros, 19 fr.65; 224 647 gagnants à trois numéros, 1 fr. 65.

Dans les séries inférieures

JURA. — Deuxième ligue: USBB-Aarberg, 2-3; Courtemaiche-Bévilard, 2-8. — Troisième ligue: Les Genevez-Court, 2-2; Tramelan-La Neuveville, 1-3. — Promotion de deuxième en première ligue: Longeau-Turgi, 3-5. — Promotion de troisième en deuxième ligue: Grunsterne-Bumpliz, 2-0; Herzogenbuchsee-Boncourt, 2-2; Reconvilier-Rot Weiss Berne, 2-1.

VAUD. — Promotion de troisième en deuxième ligue: Echallens-Sainte-Croix, 1-3; St-Légier-Bussigny, 4-1.

GENÈVE. — Tour final pour la promotion en deuxième ligue: Satigny-Star Sécheron, 1-6.

NEUCHÂTEL. — Deuxième ligue: Etoile-Corcelles, 1-6. — Troisième ligue: Neuchâtel II—Le Locle II, 10-2; Les Bois—Floria, 2-4; match d'appui: Hauterive—La Sagne, 3-5.

Lulubelle



— Je n'ose pas m'éloigner du bureau à l'heure du déjeuner... si jamais le patron m'appelait pour discuter d'une augmentation...

l'Ancienne

Madame

ROMAN D'OSCAR HUGUENIN

Henri, on peut douter qu'il y ait pris garde, et dans la disposition d'esprit où il se trouvait, s'en fût-il aperçu, que la chose lui eût été souverainement indifférente.

La remarque pouvait encore moins venir de M^m l'ancienne. Attendre d'une ménagère l'aveu spontané qu'elle a failli dans son office de cuisinière, c'est demander l'impossible, chacun sait cela; et l'ancienne Jacot, moins que toute autre ménagère, était capable de cet effort surhumain et magnanime. Droite, solennelle et muette comme un sphinx, elle présidait au dîner comme si c'eût été un repas de funérailles; son regard sévère ne quittait guère l'ancien qui avalait ses choux brûlés avec un stoïcisme exemplaire — pour gain de paix. « Il ne s'agit pas de broncher, se disait le brave homme en mettant doubles les morceaux de lard, pour faire passer les choux. Il ferait beau voir que je dise quelque chose! Mais, bah! qui est-ce qui n'a pas son faible? Si l'Augustine venait trouver à redire à mon ouvrage d'établi, me dire que j'ai fait un engrenage trop fort ou trop faible, que mon balancier tourne « une idée » mal rond, est-ce que je ne monterais pas aussi sur mes grands chevaux ? »

Le digne homme s'en faisait accroire, car on se représente difficilement le pacifique ancien Jacot se redressant superbement devant sa femme, et la remettant à sa place.

Le silence lugubre qui planait sur le dîner commençait à peser au digne homme. Il se décida à la rompre en prenant le taureau par les cornes, s'il est permis d'appliquer cette expression familière à la respectable personne de M^m l'ancienne Jacot.

— A propos, Augustine, fit-il de son ton le plus affable, sais-tu qui est ce jeune ministre que nous avons eu ce matin ?

— Quelle question! comment est-ce que je le saurais ?

— C'est vrai, tu as raison. Si je n'étais pas ancien d'Eglise, je ne le saurais pas plus que toi, à l'heure qu'il est. Eh bien, ce « souffragant », c'est le propre fils à M. Le Goux.

Henri leva brusquement la tête à cette révélation inattendue. Le sang lui affluait aux tempes.

Heureusement que sa mère, fort surprise elle-même, regardait en ce moment son mari pour réclamer des explications, sans quoi elle eût été frappée de la violente émotion de son fils.

— Eh! « mado » oui, c'est tout uniquement le gargon de M. le ministre, et un beau garçon, il n'y a pas à dire. Tu demandes comment M. Le Goux pouvait avoir un fils, et un fils ministre sans qu'on le sache? « Monté! » moi je comprends assez ça: combien y a-t-il de temps que M. Le Goux est venu d'Engollon? pas plus de six mois. Ça fait qu'on ne peut pas encore connaître tous ses tenants et aboutissants. Et puis, ce n'est pas pour lui en faire un reproche, mais M. Le Goux est autrement plus « renfermé » que M. Chaillet n'était. Comme on ne lui a pas demandé — au moins pas moi! — avez-vous d'autres enfants que M^{ll} Héloïse? il n'a pas été corner à toute la communauté: J'ai un fils qui va être ministre, et qui finit de s'éduquer au fin fond des Allemagnes. Non, continua l'ancien, agréablement surpris d'être aussi longtemps en possession de la parole et profitant de l'occasion, non, M. Le Goux ne me fait pas l'effet d'un

homme qui se plaît à raconter ses affaires à tout le monde, et M^m la ministre encore moins. Chacun dit que ce n'est pas une grande paroleuse. Les mauvaises langues prétendent que c'est par fierté, attendu qu'elle sort d'une grande famille. Ça, je ne le crois pas: il y a des gens qui parlent beaucoup, et il y en a qui parlent moins, ça dépend du caractère. Et puis j'ai toujours vu que les gens les plus fiers, ce n'est pas tant ceux de la noblesse que ceux qui les veulent singer.

Henri, profitant de l'attention tout à fait inusitée que sa mère prêtait aux discours de M. l'ancien, s'était esquivé sans bruit. Peut-être avait-elle remarqué sa sortie, mais elle n'en avait rien laissé paraître.

— Pour en revenir à ce fils de M. Le Goux, continua l'ancien, auquel le silence de sa moitié donnait un aplomb extraordinaire, il nous a dit, pendant qu'on comptait l'argent des sachets, qu'il allait servir de « souffragant » à son père, qui a le cou tout « embronché »...

— Je « m'étonne » où il va? interrompit l'ancienne qui regardait du côté de la fenêtre.

— Qui? M. Le Goux?

L'ancienne haussa les épaules avec humeur.

— Je te parle de notre Henri, qui descend les « plans », là, du côté de la Roche.

— Il va se dégourdir les jambes; une petite promenade ne peut que lui faire du bien. Et l'ancien ajouta d'un air innocent, comme s'il n'était au courant de rien: — Il me semble qu'aujourd'hui il a meilleure mine. Peut-être bien qu'après tout, les camomilles, c'était ce qu'il lui fallait.

V

OU L'ANCIEN JOUE LA COMÉDIE, L'ANCIENNE LA TRAGÉDIE, ET HENRI OPÈRE UN SAUVETAGE

Les choux de M^m l'ancienne sentaient terriblement le brûlé, mais personne ne se permit une aussi audacieuse observation. L'ancien se borna à faire une grimace discrète. Quant à

(A suivre.)

CHRONIQUE VAUDOISE

Midi, minuit, gare de Lausanne

La magie du presse-bouton

— Mon fils, que veux-tu faire plus tard dans la vie ?
— Papa, j'aimerais tellement conduire une locomotive.
— C'est bien mon enfant, continue à bien travailler à l'école.

Ce rêve de jeunesse, nous l'avons tous caressé une fois. Autres temps, autres mœurs: aujourd'hui les pensées du petit garçon s'évadent dans l'univers d'un monde futuriste. Pendant la leçon de science, l'élève s'imagina revêtu d'une combinaison d'astronaute, prêt à s'envoler vers la conquête d'autres planètes. Pour lui, le monde a pris de nouvelles dimensions. Et pourtant, sur le chemin du collège, notre bonhomme va s'arrêter, émerveillé, au passage d'un train.

Car le rail se laisse découvrir chaque jour. Pour nous, il symbolise à la fois la poésie des voyages et les prodiges de la technique.

Un dialogue de sourds? Pas du tout! Ces conversations mystérieuses pour le profane n'ont rien de chinois pour les aiguilleurs du rail. Entre temps, le téléphone a sonné trois fois. Le chef du mouvement a l'œil partout. Sur un bureau, je remarque une série de tableaux chiffrés qui me donne le vertige. Ce sont les feuilles de marche, les horaires des convois réguliers et supplémentaires. L'employé note à mesure toutes les informations qui lui parviennent.

J'avoue que je me sens un peu dépassé par les événements. Mais, les trois hommes qui sont là dominent la situation. Au propre et au figuré. Une large fenêtre surplombe l'enchevêtrement des voies. Pourtant, c'est sur le pupitre de commande, truffé de boutons que je porte mon regard. Des signaux clignotent avec fré-

sie. Avec des gestes mesurés, deux aiguilleurs semblent jouer avec des pions. Un jeu qui ne pardonne pas les erreurs. Des milliers de personnes sont à la merci de ces mains habiles. Avec la complexité des prouesses électroniques, elles guident les quelque 550 trains qui défilent chaque jour à la gare de Lausanne. Plus de la moitié de ces convois exigent des manœuvres, souvent complexes.

Un travail de routine? Jamais. Un simple retard de quelques minutes sur l'horaire vient bouleverser tout le programme. Et c'est alors que le cerveau humain doit venir à la rescousse. Il doit non seulement maîtriser le trafic instantanément, mais il va le précéder, en prévoyant déjà les possibilités et les issues pour éviter de perturber d'autres lignes.

(A suivre.)

K. Sch.

Chronique de Sainte-Croix

Nous nous défendrons

Dans le «*Courrier*» du mois de mai 1970, publié par l'UVACIM, on lit ce qui suit, tiré d'un article présentant Yverdon et le Nord vaudois et rédigé par M. R. Delapierre:

Certains problèmes du Nord vaudois sont complexes. Tel celui de Sainte-Croix, dont le développement industriel semble avoir atteint un plafond qui ne peut être dépassé. On prévoit là une station de tourisme moyen et individuel. Le développement d'Yverdon peut y concourir. La société du Grand-Hôtel des Rasses examine d'intéressants projets d'équipement.

Tous ces renseignements ont été, pour l'essentiel, recueillis au cours d'une journée que nous avons passée à Yverdon. Nous remercions les personnes qui nous ont aimablement renseignés en leur disant combien

nous sommes impressionnés du travail fécond et du développement de la capitale du Nord vaudois.

Nous sommes quelque peu étonnés de cette fin d'article et nous osons croire qu'il n'y a aucune intention mauvaise de la part de nos amis d'Yverdon.

Nous ne pouvons tout de même pas admettre que le développement industriel de notre région ait atteint un plafond qui ne peut être dépassé.

Nous nous défendrons et nous lutterons pour le développement industriel et touristique de notre région. Nous espérons trouver de nouvelles industries qui donneront une nouvelle impulsion à notre vallon saint-erucien. Nous n'admettons pas que des articles nous fassent tort pour notre développement futur.

Inauguration du Centre logopédique et pédagogique du Nord vaudois

Le 13 avril, le Centre logopédique et pédagogique du Nord vaudois ouvrait ses portes à Yverdon, dans les locaux du bâtiment du Centre professionnel.

Désirant faire mieux connaître les buts qu'elle poursuit, l'association responsable de cette institution a convié la presse à une séance d'information le 5 juin.

MM. R. Durst, président de l'association, et J. Julmy, directeur du centre, firent un bref historique du Centre logopédique et pédagogique et décrivent son organisation et son champ d'activité.

Juridiquement, il s'agit d'une institution privée d'utilité publique soutenue financièrement par les communes, le canton et la Confédération. Elle se compose d'un semi-internat groupant trois classes de douze élèves

et d'un secteur de traitements ambulatoires. Les enfants qui y sont suivis présentent des troubles plus ou moins graves du langage oral et écrit (trouble d'articulation, retard du langage, bégaiement, dyslexie-dysorthographe). L'équipe rééducative se compose d'instituteurs spécialisés, de logopédistes et de psychologues qui travaillent en étroite collaboration et appliquent des méthodes adaptées au cas de chaque enfant.

Il apparaît qu'une telle institution a sa place dans l'équipement pédagogique de notre région, car les demandes d'examen et de prises en charge ne cessent d'augmenter. Cette situation amène l'association à se tourner résolument vers l'avenir en prévoyant l'étude d'une construction que l'on souhaite aussi proche que possible dans le temps.

A l'eau-z-Anne!

Une commission de coordination entre les 7 associations vaudoises des professions techniques a été créée il y a trois ans. Outre l'étude des relations de travail entre les parties intéressées cette commission a pour but: élaborer des règles et des recommandations dans ce domaine, développer la formation professionnelle, mettre sur pied des institutions communes et régler les cas de litiges.

C'est grâce à cet organisme que la Commission paritaire du bâtiment a pu élaborer la convention collective des bureaux d'architectes vaudois qui vient d'être signée par toutes les associations professionnelles concernées sauf une, pour l'instant, il s'agit d'une convention de droit privé. Elle prévoit un horaire hebdomadaire de quarante-quatre heures, si possible réparties sur cinq jours, et une rétribution ma-

jurée de 25 à 100% pour les heures supplémentaires.

La convention mentionne encore que toute participation de l'employé à un concours dépend d'un accord préalable de l'employeur. L'employé peut demander que son nom figure dans les exposés d'inventions, et si la découverte est économiquement importante, être rétribué en conséquence.

La convention mentionne encore pas d'améliorations notables. Les différents articles qui y sont traités ne sont que la reprise d'un certain nombre de points du Code des obligations, des lois cantonales et fédérales du travail», affirme l'Association syndicale des employés de bureaux techniques qui n'y a pas apposé sa signature.

LE COMITÉ DIRECTEUR DU PARTI SOCIALISTE VAUDOIS met au concours le poste de

SECRÉTAIRE CANTONAL

(Emploi à plein temps, horaire de travail irrégulier)

Les candidats, membres du Parti socialiste vaudois depuis deux ans au moins, doivent remplir les conditions suivantes:

- aptitudes à s'exprimer en public et à rédiger;
- sens de l'organisation et des responsabilités;
- animateur des sections du PSV, le titulaire devra également assumer toutes les tâches de secrétariat du comité directeur.

Salaires intéressants, frais de déplacement, prestations sociales.

Date d'entrée: 1^{er} octobre 1970.

Délai de postulation: 20 juin 1970.

Les offres manuscrites, avec curriculum vitae, doivent être adressées au comité directeur du PSV, p. a. M. Serge Maret, secrétaire, case postale 1853, 1002 Lausanne.

Les renseignements complémentaires peuvent également être demandés au secrétaire cantonal Serge Maret, à l'adresse sus-indiquée ou par téléphone (23 33 20) pendant les heures de bureau.

Le président: Raymond LAMBERCY
Le secrétaire: Serge MARET

NOS BONNES RECETTES

FOIE SAUTÉ À L'ANGLAISE

Couper 500 g. de foie (porc ou bœuf) en tranches pas trop minces et les assaisonner.

Couper 150 g. de lard maigre en fines tranches et les mettre dans une poêle froide qu'il faudra mettre ensuite sur feu vif. Lorsque le lard sera bien rissolé, le retirer et faire frire le foie dans la graisse chaude restée dans la poêle. Dresser sur un plat, garnir avec le lard et saupoudrer de persil haché.

Epalinges ne veut pas être une cité dortoir

La commune d'Epalinges, située dans la périphérie lausannoise, a vu sa population doubler en quatre ans. Aujourd'hui, 3400 habitants. En 1974, il y en aura six mille. Nul doute que nous assistons à une véritable explosion démographique dans cette région. Le territoire de la commune est essentiellement formé d'une zone de villas. Une terre de «refuge» pour des nombreuses personnalités qui y ont construit des habitations cossues. Quant à la population rurale, elle cède de plus en plus le pas aux citadins. Plusieurs immeubles locatifs ont également été construits, d'autres projets pourront se concrétiser dans un avenir assez rapproché.

Le brusque éclatement de cette agglomération a entraîné des problèmes d'urbanisme, d'équipement.

Les deux communautés qui composent la population d'Epalinges ne facilitent pas une vie collective harmonieuse. En effet, le propriétaire immobilier n'a en réalité que très peu de contacts avec le locataire résidant dans un bloc d'habitation. Cette situation entraîne un certain isolement de l'individu et favorise la naissance d'une cité-dortoir vide de toutes substances humaines et sociales.

Les autorités de la commune veulent éviter ce phénomène. En édifiant une grande salle, ils ont jeté un pont pour le rapprochement des différentes communautés. Ce lieu de rencontre devrait stimuler la création d'une vie sociale et culturelle susceptible d'être un trait d'union entre les habitants et aussi un lien entre les divers quartiers. C'est du moins ce que prétend le syndicat.

Il faut ajouter que cette politique «vivre ensemble» est soigneusement orchestrée par les partis de droite au pouvoir. Sans doute se montrent-ils moins «chauds» pour une participation des nouveaux venus aux affaires communales, car la récente formation d'une section socialiste pourrait bien bouleverser les traditions qui veulent que les bourgeois du village gouvernent.

Cinéma lausannois

A. B. C. Tél. 22 35 52-53

14.30, 17.00, 20.00, 22.10 16 ans

Technicolor - Parlé français

Un grand film d'action avec le plus célèbre héros du western, Giuliano Gemma (Montgomery Wood)

UN PISTOLET POUR RINGO

avec Fernando Sancho, Hally Hammond, Nieves Navarro - Un film de D. Tessari

Bel-Air Tél. 23 53 12

14.15, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 16 ans

DERNIER JOUR

Anthony Steffen et Frank Wolff dans

LA VENGEANCE DE RINGO

Couleurs Scope Jusqu'à mardi seul.

Athénée Tél. 23 24 12

14.00, 17.15, 20.30 16 ans

Le plus grand western de tous les temps! Charles Bronson Claudia Cardinale, Henry Fonda dans

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST

réalisé par le grand maître S. Leone

Panavision Technicolor Parlé franç.

Bourg Tél. 22 86 22

14.30, 17.00, 19.00, 21.00 16 ans

Plus de ciné-lunch jusqu'en automne

Couronné plusieurs fois! Tom Courtenay dans

LA SOLITUDE DU COUREUR DE FOND

Régie: T. Richardson - Fav susp. à 21.00

Parlé anglais, sous-titres franç.-alle.

Atlantic Tél. 22 11 44-45

14.30, 17.00, 20.30 16 ans

Première vision suisse

Robert Hossein, escroc cynique et sans scrupules, Monica Vitti, comme vous ne l'avez jamais vue, dans

LA FEMME ÉCARLATE

de Maurice Ronet Couleurs

Une histoire dramatique

Capitole Tél. 22 51 32

14.15, 17.00, 20.30 16 ans

Première vision

LA FOLLE DE CHAILLOT

d'après la pièce de Jean Giraudoux

Katharine Hepburn, Yul Brinner, Donald Pleasence, Danny Kaye

Technicolor

Colisée Tél. 32 51 25

En franç.: 14.30, 20.30 16 ans

En angl.: 17.15 (s.-l.)

Anthony Quinn dans le meilleur rôle de sa carrière! Le film extraordinaire de Michel Cacoyannis

ZORBA LE GREC

(ZORBA THE GREEK)

Musique de Mikis Theodorakis, avec Alan Bates et Lilla Kedrova

Métropole Tél. 23 62 22

14.30, 17.00, 20.30 18 ans

Sam., nocturne à 23.15

CONTES DE GRIMM POUR GRANDES PERSONNES

Un film de Rolf Thiele. Un film sensuel et libertain recommandé à tous ceux qui savent savourer d'un cœur souriant les plaisirs de l'existence

Couleurs - Écran large

Eldorado Tél. 22 16 12

14.30, 17.00, 20.30 18 ans

Un film érotico-comique

JEUNES FILLES BIEN... POUR TOUS RAPPORTS

Douze filles en folie contre un homme sans défense. Un film en sexy color

Parlé français

Palace Tél. 22 13 30

14.30, 17.30, 20.30 16 ans

4^e semaine

Le nouveau Costa-Gavras. Le réalisateur de «Z»!

L'AVEU

avec Yves Montand et Simone Signoret

Scénario, adaptation et dialogues de Jorge Semprun Fav. supprimées

Georges V Tél. 25 43 31

14.00, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 16 ans

Première suisses - 3^e semaine

Michel Piccoli et Romy Schneider dans le film de Claude Sautet

LES CHOSES DE LA VIE

N'iriez-vous voir qu'un film dans l'année que ce serait celui-ci qu'il faudrait choisir

Faveurs supprimées

Romandie Tél. 23 47 64

14.30, 20.30 16 ans

En 70 mm., écran géant, son stéréophonique! - Parlé français

Richard Burton et Clint Eastwood dans

QUAND LES AIGLES ATTAQUENT

Un sommet du film de guerre et d'aventures!

Lido Tél. 23 21 44

14.00, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 16 ans

2^e semaine

Catherine Deneuve est

TRISTANA

de Luis Bunuel Un monument!

En couleurs - Faveurs supprimées

Corso-Renens Tél. 34 00 35

RELACHE

Dès jeudi: 20.30 18 ans

LE COCU MAGNIFIQUE

Le socialisme démocratique, espoir des Italiens

Les élections régionales viennent de se terminer en Italie. Des 36 millions d'électeurs italiens, 90,2% ont participé à cette importante consultation qui, pour la première fois, créait quinze « régions » qui disposeront d'une autonomie au sein de l'Etat. Les résultats indiquent, selon les premières observations, un recul de la démocratie chrétienne et des libéraux, tandis que les républicains couchent sur leurs positions. En revanche, des deux ailes du socialisme, c'est la tendance « nennienne » modérée qui enregistre une forte avance: le PSU devient en effet le quatrième parti d'Italie, tandis que le PSI gauchissant régresse, absorbé partiellement, semble-t-il, par le puissant Parti communiste. On note avec inquiétude une progression des néo-fascistes, conséquence indirecte mais classique des troubles sociaux. Néanmoins, le premier enseignement à tirer de ce scrutin est que les Italiens ont dans leur majorité exprimé leur espoir renouvelé dans une politique de gauche démocratique ou de centre-gauche, tandis que les partisans de lignes « dures » abandonnent les formations intermédiaires pour rallier plutôt le Parti communiste ou le Parti néo-fasciste.

Voici les résultats définitifs des élections italiennes dans les quinze nouveaux conseils régionaux:

| | | | |
|--------------------------|-----------------|--------|------------|
| Démocrates-chrétiens | 10 305 182 voix | 37,9 % | 287 sièges |
| Communistes | 7 584 440 voix | 27,9 % | 201 sièges |
| Socialistes | 2 838 391 voix | 10,4 % | 67 sièges |
| Sociaux-démocrates | 1 897 182 voix | 7,0 % | 41 sièges |
| Néo-fascistes | 1 424 411 voix | 5,2 % | 32 sièges |
| Libéraux | 1 290 908 voix | 4,7 % | 27 sièges |
| Républicains | 785 253 voix | 2,9 % | 18 sièges |
| Socialistes prolétariens | 877 252 voix | 3,2 % | 16 sièges |
| Monarchistes | 193 120 voix | 0,7 % | 1 siège |
| Etoile rouge | 7 586 voix | | |
| Marxistes-léninistes | 2 687 voix | | |
| Indépendants | 1 977 voix | | |
| Divers | 11 141 voix | 0,1 % | |
| Total | 27 225 530 voix | 100 % | 690 sièges |

Argentine: Onganía destitué LA JUNTE MILITAIRE AU POUVOIR

Dans un communiqué qui a été lu sur tous les réseaux de la radio et de la télévision, les commandants en chef des trois armes des forces argentines déclarent qu'ils ont déposé le président argentin, Juan Carlos Onganía.

Les trois chefs militaires affirment: « Nous avons décidé d'assumer de nouveau le pouvoir politique dans la République. » Le communiqué des chefs militaires a été diffusé après que le président Onganía, qui est âgé de 56 ans, eut fait publier lui-même un communiqué dans lequel il annonçait qu'il avait révoqué le général Alejandro Lanusse et qu'il assumait désormais de commandement des forces armées.

Dans la journée, le général Lanusse avait annoncé qu'il retirait son soutien au président Onganía, après le rejet par celui-ci d'un plan de l'armée en vue d'un retour rapide au régime constitutionnel. En même temps les commandants de la marine et de l'aviation annonçaient qu'ils soutenaient le général Lanusse. Onganía qui s'était d'abord retranché dans son palais pour y résister par les armes a finalement cédé et a démissionné. La junte s'est alors installée au palais. Dans un second communiqué, la junte a alors déclaré qu'elle nommerait un nouveau président d'ici à dix jours. Et elle ajoute:

« La révolution argentine a accompli son premier cycle, et au cours des quatre années depuis lesquelles elle assume la responsabilité de diriger

les destinées de la nation, ont été définis les objectifs du pays. »

La junte rappelle ensuite « qu'une divergence est apparue entre la junte des commandants en chef des trois armes et le général Onganía, à propos du futur plan politique qui devra orienter l'institutionnalisation du pays, dans le cadre républicain, représentatif et fédéral, en accord avec les traditions argentines. »

« Ceci est absolument le but de la révolution et n'implique nullement le retour aux structures périmées qui ont motivé son existence, pas plus que le détournement des aspirations démocratiques de notre peuple. »

Enfin, la junte souligne qu'elle « est consciente de sa responsabilité historique » et qu'elle a pris le pouvoir pour « institutionnaliser de la meilleure façon possible la révolution et éviter qu'elle ne soit détournée de ses buts ».

● **AMMAN.** — Un commando du Front populaire pour la libération de la Palestine a enlevé, dimanche soir, un diplomate américain à Amman et ne l'a relâché que dans la journée. Il s'agit de M. Morris Draper, premier secrétaire de l'Ambassade des Etats-Unis, qui a été conduit dans un des camps du FPLP. On ignore encore dans quelle mesure les conditions réclamées ont été remplies: il s'agissait de relâcher au préalable tous les feddayns arrêtés dimanche par l'armée jordanienne lors de heurts sanglants, et également d'obtenir le limogeage du commandant en chef de l'armée jordanienne.

La journée en Suisse

■ Accueilli par le président du Conseil d'Etat, genevois, le **PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE INDIENNE**, M. V. V. Giri, est arrivé hier à Cointtrin. Il doit visiter aujourd'hui Genève et prononcer mercredi à la Conférence internationale du travail un discours, 43 ans après celui qu'il y prononça en qualité de délégué travailleur de l'Inde. Jeudi et vendredi, M. Giri sera en visite officielle à Berne, avant de repartir pour la Pologne puis la Finlande. — ■ Présidée par Pierre Aubert, de La Chaux-de-Fonds, ancien président du Grand Conseil neuchâtelois, une **CONFÉRENCE SUR LA SITUATION DES JUIFS EN URSS** a réuni une centaine de personnalités à Genève qui ont prié Moscou de laisser partir les Juifs d'URSS et ont décidé la création d'un comité chargé de suivre cette question. On notait la présence de l'ancien vice-chancelier d'Autriche B. Pittermann, président de l'Internationale socialiste. — ■ Les **AUMONNIERS MILITAIRES** terminent aujourd'hui leur assemblée générale à Lausanne, qui leur a permis hier, au cours d'un forum auquel participaient des représentants des objecteurs de conscience, de s'interroger sur le problème de l'objection et de l'ambiguïté de la position du chrétien face au service militaire. — ■ Deux nouveaux **INCENDIES CRIMINELS** ont éclaté à Genève dans la nuit de dimanche à lundi. — ■ La commune bernoise d'Oberburg a décidé d'introduire le **SUFFRAGE FÉMININ**. — ■ Le CICR et la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge ont lancé un appel en faveur des 165 000 **RÉFUGIÉS** vivant au Cambodge. — ■ Près de 57 000 **TRAVAILLEURS ITALIENS** de Suisse rentrent actuellement de leur pays où ils étaient allés participer aux élections. — ■ Le Conseil fédéral a décidé de déléguer pour instruction et jugement, les **AFFAIRES D'ESPIONNAGE** M. Buttex et L. Selmaïr respectivement aux cantons de Vaud et de Zurich. — ■ **NOMBREUX DRAMES** à déplorer notamment en Romandie: à Nyon, la petite Melanie Magiera, trois mois, est morte étouffée dans son berceau, tandis qu'on découvrait, dans un quartier périphérique, le cadavre de M. M. Gendre, 58 ans, de Prangins à côté de son cyclomoteur; à Nyon toujours, M. J. Gumarey, 30 ans, ouvrier d'une entreprise de l'endroit, est mort électrocuté dans un immeuble en construction. A Romanel-sur-Lausanne, un automobiliste a tué un piéton, M. A. Michaud, 58 ans, de Lausanne. A Sierre un motocycliste, M. N. Antille, a été tué par une auto. En outre, on note deux morts dans un accident de circulation aux Grisons, un mort dans une collision à Berne et un mort à la suite d'une rixe à Bâle.

Les réactions de l'opinion publique au lendemain d'une votation historique LES RAISINS DE LA COLÈRE

Bien sûr, un jugement émis sur la base des déclarations recueillies auprès de l'homme de la rue est fragile. Pourtant les réflexions de cet homme après le scrutin de dimanche méritent qu'on s'y arrête, qu'on y réfléchisse. Car si l'initiative Schwarzenbach a été repoussée ce dont nous nous réjouissons fort — il ne s'agit pas de commettre à nouveau ou de laisser commettre les fautes qui l'ont suscitée et qui ont failli provoquer son succès.

Il est presque unanime, cet homme de la rue, pour reconnaître que quelque chose ne tourne pas rond dans notre pays. A cet égard, l'initiative Schwarzenbach aura été un révélateur. C'est là sans doute son seul aspect positif. Quoi qu'il en soit, on ne saurait rester indifférent en écoutant les grondements de toute une partie de la population. Des xénophobes, il y en a certes. Mais parmi les citoyens qui ont voté oui comme parmi ceux qui se sont abstenus on trouve également tous ceux qui ont passé à côté de cette prospérité si chère de notre Helvétie. Ces voix auront-elles ouvert les oreilles à ceux qui se sont refusés jusqu'ici à prendre conscience de la réalité? C'est ce que nous allons voir. Laissons la parole à nos interlocuteurs rencontrés dans la région lausannoise et mesurons-en les multiples et graves significations...

Un employé de la voirie:

— Je pense que c'est très bien. On ne pouvait espérer mieux. J'espère seulement que le Conseil fédéral va tenir ses promesses.

Un ouvrier de gare:

— Les étrangers, ça rapporte des sous. Mais il y en a trop. Après — comme avant l'initiative — il est nécessaire d'en éliminer. Il faut que le Conseil fédéral soit désormais plus sévère pour limiter l'immigration. Et puis, regardez tous ces étrangers qui se promènent dans nos rues à longueur de journée sans rien faire. Ils s'amuse avec nos poupées. Nous avons besoin d'eux, c'est entendu, mais tout de même, il ne faudrait pas exagérer.

Un ouvrier de l'industrie:

— Il y a des limites à tout. J'ai voté oui, je ne vous le cache pas. Il faut penser à nos jeunes qui n'ont pas tous la capacité de faire des études. Il faut bien qu'ils puissent apprendre un métier. Chez les étrangers, il y en a des bons et des malhonnêtes. D'autre part, la propagande était déséquilibrée. Les adversaires ont fait un énorme tapage alors que les gens étaient plutôt mal renseignés quant aux aspects positifs.

Un employé de l'industrie alimentaire:

— Il en faut, des étrangers, pour nos hôpitaux et nos usines. Toutefois, je crois que l'on doit y mettre un frein une fois pour toutes. La Suisse est trop peuplée. Il faut une évolution, d'accord. Mais, d'autre part, cessera-t-on de construire des immeubles de grand luxe, inaccessibles aux travailleurs? L'augmentation de la population a des conséquences graves. Notre lac est, par exemple, trop petit pour absorber les déchets. Plus

on aura de monde, plus nos eaux seront polluées.

Un ouvrier menuisier à la retraite, 73 ans:

— Je ne suis pas un égoïste, mais, maintenant, il faut faire la différence entre étrangers et étrangers. Pour résoudre le problème, il faut aussi adapter le contingent par rapport à notre productivité. Une mesure équitable s'impose. De plus, il faut absolument trouver une solution au problème du logement. Impossible d'en trouver. Les étrangers les ramassent tous.

Un ouvrier du bâtiment:

— Le résultat de la votation est satisfaisant. On ne peut concevoir le bâtiment sans l'apport de la main-d'œuvre étrangère. J'ai toujours été contre cette initiative. D'ailleurs, mes rapports avec mes collègues transalpins ont été toujours cordiaux.

Une dame d'un certain âge:

— Ce n'est pas pour dire du mal des étrangers, mais je reste persuadée qu'il y en a trop. La Suisse est surpeuplée.

Un employé industriel:

— Renens, où j'habite, est la commune où il y a le plus de travailleurs étrangers de toute la Suisse. Il fallait limiter. C'est la faute du Conseil fédéral. Il aurait dû envisager des mesures restrictives avant le mois de mars.

Un cheminot:

— Le résultat du scrutin est conforme à mes prévisions. Cette initiative devait être refusée. Mais le fort pourcentage de oui doit être un dernier avertissement pour le Conseil fédéral. Comme vous pouvez en juger vous-même, tout ne va pas pour le mieux dans le meilleur des mondes.

A midi, à la sortie d'une importante usine de l'ouest lausannois, quelques témoignages:

— Ça me fait mal au cœur. Je suis déçu. Vous savez, les étrangers ne sont pas toujours très polis avec nous. Il fallait les voir, ce matin, comme ils roulaient les épaules. Non, non et non, on va trop loin.

— Que voulez-vous que je dise? C'est terminé. Je suis satisfait.

— Si vous saviez comme je m'en fous...

Un Suisse alémanique. — Je suis content. D'ailleurs, j'avais prévu que cette initiative serait refusée.

— Vous, les journalistes, vous êtes tous des vendus. C'est tout ce que j'ai à dire.

D'autres échos entendus de la bouche d'ouvriers et d'employés des services publics:

— Chapeau à M. Schwarzenbach. Il faut avoir le courage de faire ce qu'il a fait. Pour une fois qu'un homme ose dire la vérité. Tout ça, c'est la faute au patronat. Je n'ai rien contre les étrangers. Mais cette initiative m'a ouvert les yeux sur les saloperies qui se passent dans les couloirs de notre Palais fédéral.

— Cela ne va rien changer. Le Conseil fédéral en fait quand même à sa tête. N'empêche que Schwarzenbach a plus de 500 000 citoyens derrière lui. Ce monsieur n'est pas un fasciste. Il a un idéal. Pour une fois que quelqu'un veut faire quelque chose, on le fauche. Il n'y a pas besoin d'aller en Italie pour voir la mafia; les grands capitalistes suisses combinent toujours par derrière.

— C'est un mal nécessaire. Il fallait bien crever l'abcès un jour ou l'autre.

— Parlez-moi de démocratie! On veut nous fermer la gueule chaque fois que nous voulons donner notre opinion. Schwarzenbach a des idées valables. Le Conseil fédéral devrait être élu par le peuple. En attendant, je connais certains gros qui ont dû trembler, dimanche.

— Je vais vous dire ce que je pense. Vous connaissez la différence entre Eddy Merckx et M. Schwarzenbach? Les deux emmerdent les Italiens.

— Pensez-vous que les 557 000 partisans sont tous des cons? Ce sont des gens qui en ont marre, comme moi.

— On fait du service militaire. Pour défendre quoi? Il ne nous reste plus rien.

K. Schaefer.

Le congrès des Femmes socialistes suisses à Montreux L'expression d'une volonté unanime

(Suite de la première page)

L'égalité entre hommes et femmes sera obtenue, déclare l'oratrice, par le partage des responsabilités dans les travaux ménagers, l'éducation des enfants et dans la vie professionnelle. Il ne faut plus parler de tâches féminines car elles doivent devenir aussi celles des hommes. Abordant les problèmes sociaux qui se posent en Suède, Camille Odhnoff constate que la violence et les déviations proviennent essentiellement des milieux dont la culture et les conditions de logement sont insuffisantes. Cent mille filles-mères en Suède, malgré des allocations mensuelles de 200 fr. ont des problèmes difficiles à résoudre.

LA MIXITÉ, CONDITION D'UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX

Les exigences d'un programme très chargé ne permettront pas à André Chavanne, conseiller d'Etat à Genève, de faire le tour complet de la discrimination entre filles et garçons à l'école et du Cycle d'orientation à Genève. Pour l'orateur, la mixité est

la condition du développement harmonieux de l'enfant, et ceci dès son plus jeune âge. Les crèches et les jardins d'enfants sont insuffisants en quantité et surtout du point de vue qualitatif. A Genève, 60% des enfants vont au jardin d'enfants. Après avoir examiné le Cycle d'orientation tel qu'il est conçu à Genève, André Chavanne regrette la féminisation du corps enseignant.

Après les deux conférences, des groupes de travail furent formés et présentèrent le lendemain le résultat de leurs réflexions.

PROPOSITIONS ET RÉSOLUTIONS

Les femmes socialistes, nous l'avons mentionné plus haut, ont fourni un travail considérable pour étudier les nombreux problèmes sociaux que pose notre époque. Ces études ont donné naissance aux propositions et résolutions suivantes, toutes adoptées à l'unanimité:

— Le Conseil fédéral est prié de nommer sans tarder la commission

chargée d'étudier la situation de la femme suisse dans les domaines politique, économique, culturel et social, suite au postulat Leuenberger.

— Le Conseil fédéral est prié de recommander à nouveau la ratification de la convention sur l'égalité de salaire à travail égal.

— La conférence centrale des femmes socialistes demande la création d'un nombre suffisant d'écoles enfantines dirigées par des personnes qualifiées et de mesures prises à l'égard des enfants et des adolescents infirmes.

— Les femmes socialistes suisses contribueront efficacement au développement de la promotion de la femme dans un pays du tiers monde, en l'occurrence Madagascar.

— Le Département politique fédéral est invité à déléguer des représentantes des organisations féminines aux séminaires organisés par les Nations Unies.

— L'étude de la revision des dispositions législatives concernant la famille doit être entreprise en priorité.

— Les femmes socialistes attendent des Chambres fédérales qu'elles approuvent le projet du Conseil fédéral sur l'introduction du suffrage féminin en matière fédérale et demandent aux cantons d'accorder sans plus tarder l'égalité politique sur le plan cantonal, pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait.

Cette conférence se termina par les remerciements exprimés par Gisèle Mermoud, présidente des femmes socialistes vaudoises à l'intention du groupement Riviera pour l'excellente organisation de ce congrès.

● **LIMA.** — Les autorités péruviennes estiment à quelque cent mille le nombre des enfants orphelins à la suite de la disparition de leur famille au cours du tremblement de terre qui a touché le pays le 31 mai dernier.

● **OVIEDO.** — Plus de 17 000 mineurs, sur un total de 20 000, sont en grève mardi dans les Asturies, à la suite d'un accident hier matin dans le puits Santiago qui a coûté la vie à cinq mineurs.

● **BONN.** — M. Walter Scheel, ministre ouest-allemand des Affaires étrangères a rencontré, lundi, M. Jozef Winiewicz, vice-président polonais des Affaires étrangères, à l'ouverture de la quatrième série d'entretiens préliminaires en vue d'améliorer les relations entre les deux pays. Ces discussions se déroulent à Bonn pour la première fois. Elles avaient lieu auparavant à Varsovie.